

NEWSLETTER DES CHARTES FORESTIÈRES

juin 2021

Causses et Ségala Lotois Grand Quercy



AGENDA

- 3 juin Groupe de travail Epicerie Bois - Dégagnac
- 14 juin Journée de démonstration MECAFOX en bois feuillus -Dégagnac
- 25 juin RDV réseau des prescripteurs bois Occitanie- Carcassonne
- 27 juin Une découverte de l'arbre dans le paysage jusqu'au geste du menuisier - Belfort-du-Quercy
Visites Maison Marot et stand CFT - Sénailac Latronquière
- 29 juin AG Collectivités Forestière d'Occitanie - Montfaucon
- 30 juin Groupe de travail ESSOR BOIS 46 - Assier
- 9 juillet Visite ModuleM avec FIBOIS Occitanie - Toulouse - Fronton
- 15 juillet-15 août Exposition BALANCE ton Bois des Architectes du Lot- Maison de ma Région Figeac
- 8 sept. Formation Elus lutte contre les incendies en forêt - COFOR Occitanie - Cajarc
- 9 sept. Soirée entreprises « prescription bois en local » - Maison de ma Région Figeac
- 16 sept. JPO Scierie SEGUY - Architectes-Artisans-Elus - Goujounac
- 23 sept. JPO Scierie LAFARGUE - Architectes-Artisans-Elus - Aynac
- 30 sept. Booster mon projet - Maison de ma région Cahors

© V.Liger
PETR Grand Quercy



Retour de l'enquête de communication des chartes forestières du Lot



© V.Liger/PETR Grand Quercy

Les chartes forestières Causses et Ségala Lotois et Grand Quercy ont pour projet de renforcer la mise réseau des acteurs de la filière forêt-bois lotoise, et la diffusion des actions et informations sur le territoire. Le but est d'apporter plus de visibilité sur les actions et projets portés par les acteurs et professionnels de la filière du Lot, et de créer un relais d'informations et d'actualités en lien avec la forêt et le bois.

La newsletter a été identifiée comme étant l'outil le plus pertinent à mettre en commun dans ce but.. Elle semble adaptée aux besoins et attentes des acteurs du territoire. Elle vous est totalement dédiée, et vous pourrez y relayer vos actualités et informations diverses.

C'est suite à l'enquête réalisée auprès des partenaires des deux chartes forestières, entre mars et avril, que ce projet voit le jour. 25% des professionnels questionnés ont répondu à cette enquête, qui avait 3 finalités : avoir une meilleure connaissance de vos modes de communications, connaître vos besoins en termes de communication et faire un état des lieux de l'outil le plus pertinent pour la filière forêt-bois.

Vos communiquez principalement à propos de vos structures, missions, projets, actions et événements. Pour cela, vous utilisez d'abord les sites internet, les réseaux sociaux puis les mails. Les résultats à propos des veilles sur les actualités sont peu concluants, les acteurs restent très globaux dans leurs recherches d'informations. Nous constatons toutefois que vous êtes attentifs aux différentes actions des acteurs déployés et présents sur le Lot. Les principaux outils utilisés pour la veille d'actualités sont les sites internet, les newsletters et la presse.

Le questionnaire a permis d'identifier que la communication entre acteurs pouvait être améliorée (57% des réponses). Vos réponses permettent d'identifier un manque de temps pour avoir l'impact souhaité en terme de diffusion d'informations. De manière globale, la communication pourrait être renforcée auprès de chaque famille d'acteurs de la filière, mais surtout auprès des propriétaires forestiers et élus du Lot.

La newsletter devra se focaliser sur les initiatives locales, projets, et événements des acteurs du Lot. L'outil le plus pertinent semble donc être la mise en place d'une newsletter (47%) puis les sites internet (21%). Les acteurs sont prêts à participer à l'outil de communication (95%) soit en relayant les informations (47%) soit en communiquant leurs actualités et avancées de projet (53%).

Merci de votre participation à ce projet !

Ce premier format de newsletter commune vous propose donc une première communication mutualisée sur les événements du territoire.

N'hésitez pas à nous partager vos impressions afin d'affiner nos choix de communication.



ACTUALITÉS LOCALES

Journée MECAFOX : la mécanisation au service des feuillus

L'exploitation forestière est en mutation : la pénurie de main d'œuvre en bûcheronnage manuel pousse à la mécanisation du travail. Répandue dans l'exploitation des résineux, elle se développe aussi dans les forêts de feuillus. Dans le cadre du projet MECAFOX lancé en 2017, la Chambre d'Agriculture du Lot, en partenariat avec le Centre Régionale de la Propriété Forestière et la coopérative Alliance Forêt Bois, a organisé une journée de découverte de ce mode d'exploitation sur un chantier lotois. Une vingtaine de personnes se sont retrouvées le 14 juin dernier à Dégagnac pour découvrir le chantier de Mathieu Sisterne et son équipe .



© A. Jéké
PETR FQVD

Sur le site, on se rend compte de la première difficulté pour mener à bien ce chantier : le morcellement. Les parcelles sont en moyenne de 0,70 ha, et les propriétaires sont nombreux ! Le montage de ce chantier est l'aboutissement de 3 années de travail d'animation entre le Plan de Développement de Massif mené par le CRPF, et la sensibilisation réalisée par la Chambre d'Agriculture. Visuellement, seul un tas de bois nous indique qu'une coupe a eu lieu. En forêt, le sous étage s'est réinstallé, car le sol n'a subi aucun dommage. Plusieurs layons de 4 mètres tous les 20 mètres permettent aux machines de circuler sans difficultés, en tassant le sol le moins possible. Et pour limiter encore leur impact, l'ébranchage se fait sur ce même layon. Quelques arbres trop gros ou difficiles d'accès restent à récolter manuellement. Un bel exemple de gestion forestière durable, pour redonner confiance aux propriétaires forestiers du secteur.

CAUVALDOR : Journée de lecture de paysage autour de Saint-Céré

Le 1er juin 2021, un groupe d'Elus de CAUVALDOR s'est retrouvé pour une journée de lecture de paysage autour de la commune de Saint-Céré. Les thèmes étaient variés : centre-bourg et développement urbain, photovoltaïque au sol et hydroélectricité, mobilité, patrimoine et rénovation de l'habitat, gestion des risques inondations, éolien et forêts... Tout pour appréhender un Plan Climat Air Energie et Territoire très sereinement.

La Charte Forestière, en compagnie de Quercy Energie, et d'autres intervenants comme la SCIC BEL, mais aussi des élus investis pour la forêt (Francis Laborie, maire de Sousceyrac-en-Quercy), ont pu encore partager les enjeux liés à ce milieu et aux activités humaines qui s'y déroulent. Moment important pour l'élaboration d'une telle démarche, il a permis encore un peu de sensibiliser des élus à cette thématique forestière.

Un appel à participation des citoyens a également été lancé.

PCAET PLAN CLIMAT AIR ÉNERGIE TERRITORIAL

CONCERTATION 2021

DEVENEZ ACTEUR DU PLAN CLIMAT

REFLECHISSONS ENSEMBLE A L'AVENIR DE NOTRE TERRITOIRE

| | | | |
|---|---|--|--|
| merc. 16 juin 15h / 18h SAINT-CÉRÉ Salle de l'auditorium | jeu. 17 juin 18h / 21h ROCAMADOUR Foyer rural des milles-clubs | vend. 25 juin 14h30 / 17h30 SOULLAC Salle des dames | sam. 26 juin 9h30 / 12h30 VAYRAC Salle de reunion site de CAUVALDOR |
|---|---|--|--|

RÉUNIONS SUR INSCRIPTIONS :
www.cauvaldor.fr / pcaet@cauvaldor.fr



BALANCE TON BOIS : L'expo itinérante du syndicat des architectes du Lot

Elle va faire parler du bois ! L'exposition BALANCE ton bois, pour « Bois / Architecture Lo-tois : Acte Naturel et Construction Environnementale », prend la route et commence son périple sur le département.

L'idée de l'exposition est née d'une rencontre entre le Syndicat des architectes du Lot et Alexandre Jéké, animateur de la Charte Forestière au PETR Figeac Quercy Vallée de la Dordogne. Alors que l'intérêt pour le matériau bois était partagé, le projet d'une exposition sur son usage dans l'architecture a semblé pertinent pour promouvoir le travail des architectes et mettre en valeur la filière bois construction. La position de l'architecte en tant que concepteur à l'articulation entre le commanditaire et l'entreprise lui confère un rôle essentiel par la dynamique qu'il peut insuffler.



© Stéphanie Fleury

L'exposition présente 20 projets réalisés récemment sur l'ensemble du territoire du Lot utilisant la ressource bois. Les projets urbains ou ruraux illustrent magnifiquement la capacité d'adaptation de ce matériau aux différents sites. Un choix varié de programmes montre comment le bois est adapté, autant pour un bâtiment recevant du public, que pour une maison individuelle ou pour des bâtiments d'activité. Loin de contraindre la créativité, le bois autorise des recherches formelles diversifiées.

Ces projets sont autant de semenciers, ces arbres laissés sur un terrain pour ensemençer une nouvelle forêt. Le syndicat souhaite que cette exposition incite aux débats, à la coopération et crée des vocations autour des métiers du bois.

Après un très bon début au Château des Doyens à Carennac, l'exposition s'installera du 15 juillet au 15 septembre à la Maison de Ma Région à Figeac, puis repartira à Cahors et Lalbenque fin 2021.

Vers une approche sensible des paysages, projet expérimental mêlant culture, santé et forêt

En 2020 le PETR Grand Quercy a répondu à un appel à projet « expérimentation culturelle dans les territoires » de la région. Le Grand Quercy a souhaité y croiser les thématiques de la santé, de la forêt et de la culture dans un projet « Quand la santé environnementale s'invite dans la filière forêt-bois » portant quatre actions, dont celle « vers une approche sensible des paysages ». Cette action a été initiée en collaboration avec le CRPF, la chambre d'agriculture, les associations Cœur de Forêt et Juin Jardins, le CAUE, Fransylva et le PNR des Causses du Quercy.

L'objectif est de présenter aux habitants du Lot la diversité forestière du territoire, ses multiples enjeux et acteurs. Grâce aux rouleaux paysage, technique de captation artistique des paysages d'Alice Freytet, nous pouvons retranscrire les essences et ambiances forestières des Causses du Quercy, du Quercy Blanc et de la Bouriane et y croiser le retour des habitants et des professionnels du territoire. Via un parcours pédestre au travers des forêts, Alice dessine les paysages forestiers. Ceux-ci sont d'abord présentés aux habitants durant un événement tout public. Le rouleau est ensuite présenté aux acteurs sélectionnés afin de recueillir leurs connaissances et expertises, mais aussi pour présenter leurs missions et projets.

En mars, le premier rouleau sur les Causses du Quercy a été réalisé autour de la thématique de l'évolution des paysages et de la place de l'arbre. Le deuxième, en cours de réalisation sur le Quercy Blanc, traitera du lien entre agriculture et forêt. Puis, en octobre, le rouleau paysage Bourian sera réalisé autour de la thématique de la forêt ressource.



© P. Valla
PETR Grand Quercy



FIGEAC

BALANCE TON BOIS

BOIS / ARCHITECTURE LOTOISE :
ACTE NATUREL ET
CONSTRUCTION ENVIRONNEMENTALE

EXPOSITION

BALANCE TON BOIS

| Du 15 juillet au 15 septembre 2021

Présentée par le syndicat des architectes du Lot

Vernissage de l'exposition :
Mardi 27 juillet 2021 à 18h30

MAISON DE LA RÉGION
6 avenue Bernard Fontanges
46100 Figéac
05 61 33 48 40 

GRATUIT

syndicat
des
Architectes
du Lot



Premier groupe de travail pour le lancement du projet Epicerie Bois

Le jeudi 3 juin, à Dégagnac, de nombreux acteurs du territoire se sont réunis pour échanger expertises et idées sur la réalisation du projet de l'Épicerie Bois, porté par l'association Cœur de Forêt. L'objectif du projet est de renforcer la valorisation de grumes de qualité sur le territoire lotois en leur apportant une plus-value. L'ambition est donc de réunir les acteurs de la filière forêt-bois pour créer un circuit de proximité répondant à des besoins spécifiques en bois d'œuvre. La finalité est de pouvoir affiner la sélection de bois de qualité et de permettre une transformation et un stockage des produits finaux destinés aux artisans du bois et aux habitants lotois. Finalement, l'épicerie bois correspondra à un ou plusieurs espaces de stockage et de vente de bois sciés de différentes essences lotoises.



Le groupe de travail a permis de faire un état des lieux des actions sur la valorisation du bois local et de ses acteurs sur le territoire, confortant la nécessité de créer une épicerie bois complémentaire à l'existant. Suite à la validation du principe par les professionnels présents, nous avons commencé à planifier les différentes étapes du projet. La première est de connaître davantage les besoins de chaque maillon depuis l'arbre jusqu'au consommateur de bois scié. Le but est aussi d'expérimenter différents modes de sélection et de valorisation du bois pour affiner les « formes » que prendront l'épicerie bois. Un premier chantier sera réalisé à Boissières en fin d'année 2021. Ce chantier s'accompagnera d'une vente directe de bois scié. Ces deux étapes permettront de définir l'organisation nécessaire entre acteurs, pour aboutir à une bonne gouvernance du projet. Il sera alors temps de créer une structure de préfiguration représentant les familles d'acteurs qui s'engageront dans l'épicerie bois.

Première réunion pour le cru 2021 du Comité des Elus Figeac Quercy Vallée de la Dordogne

Suite aux élections municipales, c'est un Comité des Élus renouvelé qui s'est mobilisé pour assurer la gouvernance de la CFT Figeac Quercy Vallée de la Dordogne, le 18 mai 2021. 15 élus ont finalement participé. Les Causses étaient faiblement représentés, et il sera nécessaire de continuer à mobiliser des volontaires sur cette zone, de nombreuses actions de la Charte ayant ces massifs forestiers pour cible.

Après un nouveau partage du diagnostic de la Charte, les élus ont pu prendre connaissance de l'outil OFFRE des Collectivités Forestières Occitanie, pour identifier facilement les Biens Vacants et Sans Maîtres sur leurs communes. L'idée de constituer un groupe de travail pour approfondir le sujet en hiver est née, en mobilisant toujours plus de communes du territoire. Ce groupe de travail fera suite à la formation des Collectivités Forestières sur le Foncier, qui aura lieu à Figeac le 16 novembre, après une première session qui s'est déroulée à Payrignac en juin. Ensuite, au regard des actions phares présentées, et des enjeux identifiés lors de l'élaboration de la Charte, un nouvel axe de travail autour des enjeux liés à l'eau a aussi été soulevé. Il sera important de le prendre en compte lors du renouvellement du plan d'action en 2023. Enfin, le consensus s'est fait autour de l'animation forestière du territoire. Soutenir cette animation est essentiel, ainsi que la mobilisation des propriétaires forestiers. Suivant les dispositifs qui verront le jour ces prochaines années, il sera important de bien y raccrocher les besoins de notre territoire et les démarches déjà en cours.

La lutte contre les incendies en forêt, un enjeu pour les élus et acteurs

En moyenne, 100 ha de tout terrain brûlent par année dans le Lot. Pour le moment, le SDIS recense de nombreux départs d'incendie localisés et maîtrisables. Toutefois, avec le réchauffement climatique, l'embroussaillage de nombreuses parcelles et la fréquentation croissante des touristes, le risque d'incendie en forêt évoluera.

De nombreuses actions sont mises en œuvre: le Département et le PNR des Causses du Quercy luttent contre l'embroussaillage via la création d'associations foncières pastorales. La préfecture a mis en place des obligations légales de débroussaillage sur le département, dispositif accompagné par la DDT. Cette année, le Département a lancé un plan de défense de massif contre les incendies sur la moyenne vallée du Lot. Afin d'informer les élus sur leurs rôles et ces différentes actions déployées, une journée de formation est organisée le 8 septembre à Cajarc par les Collectivités forestières d'Occitanie, avec la DDT, le Département et le PNR des Causses du Quercy. Elle permettra la prise en main de cette thématique par les élus et sera le premier jalon pour la mise en place future d'actions de prévention avec les élus et professionnels forestiers du territoire.



L'Echappée est lancée !

Le parcours artistique de l'Echappée a été inauguré comme prévu le 12 juin à Martel, en présence des différents artistes participants. Ce fut un beau moment, et une grande satisfaction pour Dominique Gérard, organisatrice du parcours, qui a réussi à mobiliser de nombreux mécènes dans un contexte économique difficile. La recherche de mécènes continue, afin que le projet vive sur les deux prochaines années grâce à des animations diverses sur le territoire. N'hésitez plus à aller voir les œuvres, et à soutenir l'association So'Art dans ses projets futurs.

(Dominique Gérard – So'Art - <https://www.l-echappee.net/>)



LA RÉGION SE MOBILISE AUPRÈS DES ENTREPRISES

La région Occitanie a mis en place un programme Industrie du Futur visant à accompagner les entreprises dans la préparation dans leurs questionnements et le développement de leurs entreprises. Cet accompagnement se traduit par une prestation de service d'au moins 5 jours. L'objectif est d'étudier le fonctionnement de l'entreprise et de l'accompagner dans ses projets de modernisation et d'amélioration de sa gouvernance. Elle vise aussi à la soutenir dans ses démarches autour du numérique, de la performance industrielle et organisationnelle, de l'environnement, de l'amélioration des services RH et des nouveaux modèles économiques. Pour plus de renseignement n'hésitez pas à consulter le programme [ici](#).

Le 30 septembre, l'agence Ad'Occ et Macéo organise une journée à la maison de la Région de Cahors : Booster mon projet. Ce projet a pour objectif d'apporter aux porteurs de projets (entreprises, collectivités, associations ou particuliers) les informations clés sur une large palette de dispositifs de financement privés et innovants. Une vingtaine de partenaires (fondations, mécènes, prêts d'honneurs, financement participatif...) seront présents pour répondre aux interrogations des participants. Pour plus d'information sur l'évènement cliquez [ici](#).



Les aides aux investissements PASS BOIS et CONTRAT BOIS sont quant à elles toujours à disposition des entreprises de la filière.

Pour plus d'informations sur les dispositifs mis en place par la région pour les entreprises, vous pouvez contacter Charline Sellam, Chargée de mission de l'agence Ad'Occ – 05 61 33 49 77



ACTUALITÉS NATIONNALES

Le réseau des Territoires Forestiers d'Occitanie, mobilisé dans la construction de la future PAC

Afin de construire la prochaine Politique Agricole Commune, la Commission Nationale du Débat Public a lancé en 2020 le projet imPACtons, une plateforme en ligne pour récolter des propositions d'orientations pour la future PAC 2021-2027. Les réponses du ministère de l'Agriculture à ces propositions ont été rendues publiques le 7 avril dernier.



Les Chartes Forestières en Occitanie sont organisées en réseau au sein des Territoires forestiers d'Occitanie, réseau animé par les Collectivités Forestières d'Occitanie. Ce réseau a souhaité contribuer à ce débat public en 2020, afin de représenter la forêt, très présente dans le monde agricole mais rarement prise en considération dans les réflexions qui touchent à la PAC. La forêt peut jouer un rôle majeur dans la gestion de l'eau sur les territoires, et rend bien d'autres services, économiques notamment, et stratégiques pour la décarbonation du pays et la construction.

Voici quelques réponses intéressantes du ministère à nos contributions, au-delà du fait de continuer à soutenir une gestion multifonctionnelle et durable de la forêt :

- Les mesures et conditions liées au sylvopastoralisme ne devraient pas changer. Par contre, des MAEC pourraient voir le jour pour répondre aux enjeux DFCI. A voir si les MAEC « Système » ne peuvent pas mieux soutenir le sylvopastoralisme.

- L'agroforesterie sera largement soutenue. Au-delà des mesures pour la gestion des haies qui devraient être reconduites, la conditionnalité devrait continuer à protéger certains éléments arborés existants et à assurer un pourcentage minimal de certains éléments dans les exploitations (règlement en cours de discussion). Les futurs écorégimes devraient également permettre de rémunérer la présence sur les parcelles agricoles, d'éléments de biodiversité dont les haies et les arbres, au-delà de la conditionnalité.

- Les actions d'animation qui permettent l'amélioration de la gestion forestière seront soutenues.

- Le soutien aux investissements dans les peuplements forestier, dans les infrastructures forestières (desertes) et dans les entreprises d'exploitation, de production et transformation du bois seront possibles au travers de l'article 68 du futur règlement PAC. Cependant, les arbitrages budgétaires ne sont pas arrêtés au niveau national, et il est encore trop tôt pour définir les modalités précises d'accès aux aides. L'obligation de présenter une garantie de gestion durable sera toujours de mise.

- La création de labels de qualité dans la filière bois pourra être soutenue par le FEADER.

Les Plans Simples des Gestion restent aujourd'hui les principaux garant d'une sylviculture respectant les milieux naturels. Soutenir les agriculteurs dans cette gestion est donc le meilleur levier pour que la forêt trouve sa vraie place dans le système agricole.





Le plan France relance de l'état accompagne le territoire via le Fonds Bois et le programme de transition écologique



Le Fonds Bois 3 lancé en décembre 2020, vise à accompagner le développement des entreprises de la filière bois et des matériaux biosourcés. Ce fond de 70 millions d'euros a été mise en place dans le cadre de France Relance. Dans le cadre du Fond Bois, un nouvel appel à manifestation d'intérêt a été mise en place : développement de produits bois et de systèmes constructifs bois innovants. Ouvert jusqu'au 13 juillet, cet AMI concerne les entreprises de la filière bois et de la construction. Il vise à valoriser les projets innovants et valorisant le bois dans la rénovation et dans la construction en bois. Les projets doivent utiliser les ressources forestières françaises. Cet AMI a pour objectif d'affiner les cahiers des charges des prochains appel à projet du Fond Bois 3.

Dans le cadre de France relance, l'ADEME finance et accompagne les entreprises et collectivités dans leurs projets de transitions écologiques. Pour ce faire l'ADEME a créé guichet pour les PME, tremplin pour la transition écologique. Ce tremplin vise à accompagner les entreprises souhaitant acquérir avoir une meilleure gestion de leur consommation d'énergie, limiter leur émission de gaz à effet de serre et leurs déchets. Ce dispositif permet de simplifier et d'accélérer les demandes de subventions entre 5 000 et 200 000 €. Pour plus d'information cliquez [ici](#). Pour toutes recherche de financement de l'ADEME cliquez [ici](#).

Un peu de solidarité « filière » pour le chêne français



La « crise du chêne » inquiète de plus en plus suite à cette crise sanitaire. La reprise industrielle de la Chine et le boom de la construction aux Etats-Unis font exploser la demande, et la crise des containers en plus de l'inflation des tarifs ne facilitent pas le fret maritime. Cette forte demande intervient dans un contexte français où les coupes de chêne ont diminué, et les prix ont chuté ces dernières années. Naturellement, les scieurs et industriels français du bois craignent que ces difficultés d'approvisionnements déstabilisent fortement les entreprises françaises.

Dans l'édito de Forêts de France de juin 2021, un appel au patriotisme économique est lancé à l'amont forestier. Antoine d'Amécourt, Président de FRANSYLVA, syndicat des propriétaires forestiers privés, encourage cet esprit de filière française, mais pas à n'importe quel prix. Il rappelle que « les forestiers sont ceux qui jouent le moins la carte de la mondialisation : les forêts ne sont pas délocalisables, les ventes par appel d'offres sont privées, des milliers de forestiers ne vendent qu'à leurs acheteurs locaux de gré à gré depuis des générations... ». Il appelle aux investissements de la part des industriels français, afin de valoriser nos chênes français qu'il est temps de considérer comme des produits de luxe : « Investir, innover, sécher les bois, créer de nouveaux produits design... made in France ! Relevons ensemble ces défis ! ».

Un peu plus de transparence dans la filière serait aussi un moyen de mieux travailler en filière, et de soutenir tous ses maillons. Enfin, monsieur d'Amécourt questionne toute la filière de façon très solennelle : « Nous rappelons enfin que la solidarité filière ne doit pas être à sens unique et que, lorsqu'il y a des crises au sein de l'amont (tempêtes, conditions sanitaires), l'effondrement des prix de la matière première devrait également susciter de la solidarité... ».

Pour aller plus loin...

Eiffage livre la plus haute tour en structure bois de France, 21/06/2021

[Batiactu](#)

Woodsat, le premier satellite en bois à aller dans l'espace, 20/06/2021

[Futura Sciences](#)

L'Office national des forêts va supprimer près de 500 postes en cinq ans, 18/06/2021

[Le Monde.](#)

L'appétit des Chinois alarme la filière du chêne français, 18/06/2021

[La France Agricole](#)

Une approche artistique de la forêt via les rouleaux de paysages des causses du Lot, 17/06/2021,

[La Dépêche](#)

Bouygues Bâtiment France Europe va utiliser 30 % de bois français dès 2021, 07/05/2021

[Actu-environnement.com](#)

Halle aux randonneurs - Une fabrication en bois local dessiné par des étudiants architectes, 21/04/2021

[\[VIDEO\]](#)



Cliquez sur les liens !



quelques actualités sur la filière...

« La tour Hypérion, à Bordeaux, est en cours de livraison. C'est, à ce jour, le plus haut immeuble en structure bois construit en France d'après Eiffage Immobilier, qui a porté ce programme »

« Il ne pèse pas plus d'un kilogramme. Et il mesure à peine 10 centimètres de côté. C'est un cube dont les panneaux de surface sont faits de contreplaqué. Le premier satellite en bois qui s'apprête à être lancé dans l'espace »

« L'Office national des forêts (ONF), qui gère les forêts publiques françaises, va supprimer 475 postes sur 8 400 dans les cinq années qui viennent, a annoncé vendredi 18 juin la direction de l'établissement, par ailleurs lourdement endetté. »

« Face aux tensions sur le marché du bois, Julien Denormandie a reçu les représentants de la filière française du bois et de la forêt. Les professionnels craignent de déposer le bilan et dénoncent « l'appétit » des importateurs chinois. »

« Dans le cadre du projet culturel intersectoriel cofinancé par la région Occitanie « Quand la santé environnementale s'invite dans la filière forêt-bois », le PETR (pôle d'équilibre territorial et rural) du Grand Quercy a organisé, à Bégoux, une rencontre d'acteurs sur l'évolution des paysages et des forêts, en lien avec sa charte forestière, autour du rouleau de paysages des causses. »

« Le constructeur Bouygues Bâtiment France Europe s'engage à utiliser 30 % de bois français pour ses projets dès 2021 et 50 % en 2025. Le 6 mai, le groupe a signé un accord avec la Fédération nationale du bois (FNB) et le label Bois de France visant à soutenir le développement de la filière bois en France » .

Projet co-porté par la commune de Vatteville-la-Rue et Caux Seine Agglo, accompagné par le PNR des Boucles de la Seine Normande et l'Union Régionale des Collectivités Forestières de Normandie. Réalisé par les étudiants de l'école Nationale d'Architecture de Normandie. Il a permis de mettre en avant les ressources du territoire : ressources naturelles, architectures, métiers du bois, ...



125 rue des thermes
46 000 Cahors

05 65 30 64 29
sbezaud@granquercy.fr



6 Avenue Bernard Fontanges
46100 Figeac

05 65 14 08 69
charteforestiere@petr-fqvd.fr

